



Appel à candidature pour l'occupation de quatre (4) postes de Cadres Supérieurs au sein du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi

- Vu la loi N° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir N° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 Février 2019) ;
- Vu le décret N° 2-19-67 du 11 Châabane 1440 (17 Avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 24/2012 du 6 Dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 Avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi tel qu'il a été approuvé par son Conseil d'Administration ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi tel qu'il a été approuvé par son Conseil d'Administration

Le Directeur PI du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi

Décide
Directeur du Centre Régional
d'Investissement Marrakech-Safi
Par Interim
Mohamed Amine SABIBI

02 MARS 2023



Article 01 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Marrakech lance un appel à candidature, au titre de l'année 2023, pour l'occupation de quatre (04) postes de cadres Supérieurs suivants :

Service	Rattachement Hiérarchique
Cadre Chargé de dossier SPOC	Division Réception et Analyse des projets d'investissement UPC
Cadre Finances et Marchés	Chef de service Finances et Marchés
Cadre Suivi de l'exécution des conventions d'investissement et des décisions de la CRUI	Chef de Service Suivi de l'exécution des conventions d'investissement et des décisions de la CRUI
Cadre Veille Economique et Intelligence Territoriale	Chef de Service Veille économique et Intelligence Territoriale

Article 02 : Conditions de recrutement

Les candidatures sont ouvertes aux candidats qui remplissent les conditions citées en annexes.

Article 03 : Missions, responsabilités et conditions de candidature

Les missions et responsabilité des postes ainsi que les conditions de candidature sont définies dans les fiches des postes en annexes.

Article 04 : Dossier et modalités de candidature

- Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :
 - Le CV actualisé ;
 - Une copie de la carte d'identité nationale ;
 - Une copie du diplôme (une équivalence Ministérielle pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers, est exigée);





➤ Attestation de travail.

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué ci-dessous.
- Seules les candidatures reçues via internet seront traitées.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le 17/03/2023 à 16h00 sur les liens suivants :

Cadre Chargé de dossier SPOC :

<http://emploi.marrakechinvest.ma/poste/offre-emploi-0123/>

Cadre Service Finances et Marchés :

<http://emploi.marrakechinvest.ma/poste/offre-emploi-0223/>

Cadre Suivi de l'exécution des conventions d'investissement et des décisions de la CRUI :

<http://emploi.marrakechinvest.ma/poste/offre-emploi-0323/>

Cadre Veille Economique et Intelligence Territoriale :

<http://emploi.marrakechinvest.ma/poste/offre-emploi-0423/>

Article 05 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 3 et 4.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Marrakech-Safi pour étudier les dossiers de candidature et mener les entretiens avec les candidats.





Annexe 3

Cadre Suivi de l'exécution des conventions d'investissement et des décisions de la CRUI

Votre mission est de contribuer au suivi de l'exécution des conventions d'investissement et d'aménagements en vue de mieux maîtriser leur impact.

Vos responsabilités sont :

- Contribuer au suivi des projets d'investissement
- Contribuer au suivi des conventions d'investissement pour un suivi rigoureux des projets
- Contribuer à l'identification et à la remontée des points de blocage liés à l'exécution des conventions d'investissement
- Contribuer au suivi des décisions prises par la CRUI
- Contribuer au suivi des réclamations suite aux décisions de la CRUI
- Contribuer au compte rendu du niveau d'exécution des décisions, à la commission
- Participer à l'alimentation du Reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de performance

Conditions exigées :

- Titulaire d'un diplôme de Bac+5 spécialité génie civil, Université ou Ecole d'ingénieur ou d'architecture.
- Expérience exigée : 2 à 4 ans dans une fonction similaire.

